



## CONDUCTEUR·RICE D'AUTOMOBILE

(ETRE TITULAIRE DE TOUS LES PERMIS : B, BE, C, CE, D, DE)

### Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique



Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

### Directions d'affectation :

- Direction de la propreté et de l'eau (DPE), plus précisément la section des moyens mécaniques (SMM)
- Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports (DILT), plus précisément le service technique des transports automobiles municipaux (TAM)

	<u>Affectation DPE/SMM :</u>	<u>Affectation TAM :</u>
<b>Fonctions :</b>	Conduite benne à ordures, laveuse et aspiratrice de chaussées, ampliroll, saleuse...	Conduite de tous types de véhicules (légers, poids lourds, cars)
<b>Lieu de Travail :</b>	Aubervilliers, Clichy, quai d'Ivry, quai d'Issy, Ivry-sur-Seine, Romainville,	Garage Pouchet Paris 17 <sup>ème</sup>
<b>Conditions de travail :</b>	Collecte de déchets et interventions particulières : neige, manifestations... Entretien des chaussées et trottoirs	Chauffeur-euse-livreur-euse : à ce titre, chargement et déchargement du véhicule confié
<b>Horaires de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : 5h25 - 13h13</li> <li>• Après-midi : 12h42 - 20h30</li> <li>• Soirée : 15h59 - 00h05</li> <li>• Nuit : 21h50 - 5h16</li> </ul> Sur un de ces horaires, roulement ou repos fixe samedi/dimanche	06h00 - 16h00 Certains services débutent à 5h00 Selon nécessités de service, le temps de présence peut être prolongé
<b>Rémunération :</b>	La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 100 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes). Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.	

<b>Conditions particulières :</b>	<b><u>Etre titulaire de tous les permis</u> : B, BE, C, CE, D et DE.</b>
<b>Modalités de recrutement :</b>	<p>Pour les candidats remplissant les conditions, deux phases d'évaluation de vos connaissances, compétences professionnelles et de votre motivation :</p> <p><b>Phase 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un constat et recherche d'itinéraire</li> <li>• QCM et/ou questionnaire à réponses courtes portant sur des mises en situation professionnelle.</li> </ul> <p><b>Phase 2</b> (pour les candidats retenus à l'étape 1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien avec le jury</li> </ul> <p>Les lauréat.e.s devront également ensuite satisfaire à des examens psychotechniques professionnels et médicaux particuliers pour pouvoir être recruté.e.s.</p>
<b>Pour postuler :</b>	<p>Pour postuler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par internet : <a href="http://www.xxxx">www.xxxx</a></li> <li>- En flashant le QR Code</li> </ul>  <p>Si vous rencontrez des difficultés, un facilitateur numérique peut vous accompagner dans vos démarches :</p> <p><u>Accueil du Bureau du recrutement</u> 2, rue de Lobau, 75004 PARIS <u>Métro</u> : Hôtel de Ville <u>Horaires d'ouverture</u> : 9h-12h30 et 13h30-17h sauf les week-ends et les jours fériés</p> 
<b>Informations générales sur les recrutements sans concours :</b>	Site internet : <a href="https://www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67#recrutements-en-cours">https://www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67#recrutements-en-cours</a>